



Vivez votre ville

Carnaval p. 6-7



Les clins d'œil Sportifs



Paloma Carillo, une Trinitaire qui a commencé en début de saison au Trinité Boxing Club, a représenté fièrement notre commune et devient Championne régionale minime 64 kg en Boxe Éducative Assaut.



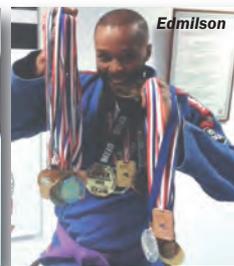
Les Trinitaires de l'association Les Petits Samourais ont disputé la Coupe de France Sud en karaté contact à Nîmes:

- Ridène Rayhanemm, Ben Hadj Khalifa Yassine et Ben Hassine
- Intissar, médaille d'or;
- Lazaar Nassim et Hedhill Anis, médaille d'argent;
- Ben Hassine Mehmed et Boda Andréa, médaille de bronze.



Les taekwondistes de 7 à 11 ans du club trinitaire ont eu leur passage de grades, après des épreuves de Poomsés et de combats.

Le Trinitaire Jassim Brikik du Taekwondo Nice Academy remporte la médaille d'or du Championnat PACA en catégorie Junior, se qualifiant pour le prochain Championnat de France.



TASK, de beaux résultats...

- Edmilson Tavares Borges:
- 1^{er} coupe de France Zone Sud karaté-Jutsu FFKDA 2016;
 - En argent, Open France Jiu-jitsu brésilien CFJJB;
 - médaillés aux victoires du Sports 2015;
 - ceinture noire de Sambo FFST et de Krav Maga FFKDA.

Moms:

- En bronze, coupe de France Zone Sud karaté-Jutsu FFKDA 2016;
- En bronze, aux Mondiaux de Sambo;
- médaillés aux victoires du Sports 2015;
- ceinture noire de Sambo FFST et de Krav Maga FFKDA.



Le tournoi de judo Maguy-Leleu s'est déroulé au complexe sportif, en présence de l'adjointe au Maire déléguée au Sport, Virginie Escalier.

Une belle compétition, organisée par les membres de l'association Trinité Sport Judo, qui a réuni plus de 300 judokas de 16 clubs du département.

Sommaire

p. 4 et 5

Vues d'ici

Des moments clés,
vos instants dévoilés...

p. 6 et 7

Événement

Carnaval 2016, les arts culinaires
rassemblent les Trinitaires.

p. 8

Conseil municipal

Les orientations budgétaires de l'année
débattues en séance.

p. 9

Politiquement vôtre

La tribune des oppositions et la parole du Maire.

p. 10

Vie communale

Présentation du Pôle-emploi,
inscriptions maternelles et restauration scolaire.

p. 11

Agenda

Les rendez-vous à ne pas manquer...

Directeur de la Publication : Jean-Paul Dalmasso
Responsable de la Communication : Alex Crestel
Rédaction : Kardiatou Sy – Infographie : Alexandra Russo
Service Communication – Tél. 04 97 00 07 83
Mél. vivezvotreville@yahoo.fr – www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri – La Trinité
Tirage 5 200 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé



L'édito

Jean-Paul
Dalmasso

Maire

MISE AU POINT! Je constate avec surprise que quelques communes de la vallée du Paillon, s'activent à intervenir dans les affaires de la commune de La Trinité à propos du devenir de la zone Anatole-France. Le transfert de l'arrêté prescrivant les travaux nécessaires à la mise hors d'eau à l'association syndicale libre des copropriétaires suscite une polémique partisane qui méconnaît l'intérêt général. Je ne cacherai pas plus longtemps mon indignation face à ce que je considère comme un déni de démocratie, s'agissant de contester une décision prise à la très grande majorité du Syndicat Intercommunal des Paillons, lors d'une assemblée démocratiquement réunie au sein de laquelle siègent d'ailleurs de nombreux élus de la vallée. Ce transfert approuvé par les services de l'État et par le Préfet est le premier pas vers la sortie de l'inondabilité de cette zone où, je le rappelle, vivent des administrés trinitaires et des entreprises dont l'activité doit servir au développement économique de l'Est de notre territoire. Je n'ai jamais caché ma volonté d'aboutir à la première étape d'un développement de l'activité de ce secteur qui consistait au préalable à rendre la zone sécurisée et aménageable. C'est la première fois, depuis 1999, qu'une solution est sur le point d'aboutir et je me félicite d'avoir pu impulser, avec le conseil syndical des Paillons et les services de l'État, cette avancée après 15 ans de bataille. Les attitudes passéistes et partisans ne font pas avancer les choses et à une époque où nos citoyens demandent des actes plutôt que de vaines paroles, je m'inscris avec force dans l'action et le partenariat avec toutes celles et tous ceux qui veulent que les choses évoluent. Dès que la zone Anatole-France sera définitivement sortie de l'inondabilité qui la condamne à demeurer une friche industrielle, nous pourrions formaliser un plan d'aménagement urbain. Comme je le fais pour tous les dossiers qui impactent ma commune et ses habitants, je m'inscrirai de façon incontournable dans le processus de réflexion et d'orientation au service de l'unique intérêt général en lien avec tous les partenaires concernés. C'est ainsi que l'on avance, à pas ordonnés, dans le respect de la confiance que nous ont donnée nos concitoyens.

Votre Maire



Astrorama

Fin du XVI^e siècle, Giordano Bruno affirme que le Soleil n'est qu'une étoile! Comment en est-on arrivé à ce paradoxe qui range le système solaire dans la foule des étoiles peuplant notre galaxie et nous confirme que, malgré les apparences, ni nous, ni notre Terre, ni notre Soleil ne sont au centre de l'univers ? C'est à cette question que l'astronome Jean-Louis Heudier a répondu lors d'une conférence, dans la salle de l'Eau-Vive.

au service de la santé



Un nouveau cabinet de naturopathie a ouvert ses portes à La Trinité. Pascal Palomba vous accueille pour des consultations, de l'iridologie, de la réflexologie plantaire, des modelages, de l'aromathérapie, de la phytothérapie, de la diététique et de la nutrition au 46 boulevard Maurice-Langlet à La Plana. Tél. 06 60 94 67 51.



En avant la musique

Le samedi, c'est musique! La médiathèque a accueilli le Trio Slave avec Baran Peter à la guitare, clarinette et chant, Marianna Tordjman au violon et au chant et Christine Waegeman à l'accordéon. Une identité musicale colorée aux nuances subtiles qui a séduit le public.



Travaux Denis-Delahaye

Un mur de soutènement a été construit pour sécuriser l'école Denis-Delahaye, avenue Sainte-Anne. Une belle réalisation, supervisée par l'Adjoint au Maire délégué aux Travaux, René Ferrero.



Opération solidarité

Comme chaque année, le collège a organisé une collecte de dons à l'attention des "Restos du Cœur". Les élèves de 6^e3, sous la houlette de leurs professeurs, Mesdames Borsa, Liechtensteger et Peron, ont sollicité leurs camarades et leurs familles pour apporter des denrées et produits divers pour les "Restos du Cœur". Le Foyer socio-éducatif a également remis un chèque à la représentante bénévole de l'association Mme Castel. La manifestation s'est clôturée par un petit goûter.



Ateliers poétiques

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la médiathèque organise une exposition intitulée "Les éditions Isabelle Sauvage, l'atelier poétique" sur le travail de la maison d'édition indépendante du même nom. Entre vernissage, table ronde, initiation à la typographie, ateliers d'écriture et lecture-rencontre, ce mois de mars a été riche en poésie et en personnalités: Isabelle Sauvage, Claire Le Cam, Alain Rebours, Jean-Louis Giovannoni, Anaïs Bon, Jean-Pascal Dubost et François Heusbourg.





Passages à faunes

Réception réussie des passages à faune situés dans le vallon de Laghet. Ce projet s'est réalisé en étroite coopération entre la mairie de La Trinité et notamment l'Adjointe au Maire en charge de l'Environnement, Emmanuelle Fernandez-Baravex, la Société de chasse Trinité-Èze Canta-Perdrix présidée par Christophe Bosio et la société Vinci. Il s'est agi de créer cinq franchissements de l'ouvrage hydraulique selon des critères bien précis apportés par la Société de chasse.



Travaux quartier Sembola

Une réunion d'information à destination des riverains des quartiers de Sembola et Garquier-les-Roures s'est tenue en mairie. En effet, les travaux de connexion au réseau d'eau potable ayant débuté, cette rencontre, en présence des responsables de chantier, d'Annick Meynard, Adjointe au Maire déléguée à la Proximité et Jacques Musso, Conseiller municipal et référent de quartier, avait pour but de les renseigner sur le projet et son déroulement mais aussi d'apporter des réponses à leur questionnement.



Après-midi dansant

Pour la seconde édition des après-midis dansants organisés par le Comité des Fêtes, en partenariat avec la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale, les participants ont investi le chapiteau. Pas de danses, chorégraphies et duos endiablés se sont enchaînés sur la piste au rythme des musiques diffusées par DJ Palou.



Prévention et sécurité

Les élèves de 5^e ont été sensibilisés à la sécurité routière et aux dangers de la route notamment en deux-roues. Le "Monsieur Sécurité" de la préfecture était présent aussi, avec le scooter de simulation pour proposer aux élèves une approche plus pratique et ludique. Cette action est mise en place avec la Police municipale et vient compléter l'action des professeurs de technologie du collège.



Carnaval

Les arts Culinaires

Plus de 2 000 personnes se sont réunies pour le traditionnel carnaval de La Trinité. Gourmand et coloré, c'est sur le thème des Arts culinaires que la partition s'est jouée. Un moment joyeux, musical et festif qui a fait le bonheur de petits et grands. Comme les images valent mieux que des mots, voici un condensé des meilleurs moments...





**Isabelle Martello,
Première Adjointe
au Maire déléguée
à l'Événementiel**

"Ce carnaval, le 33^e du nom, d'aussi loin que j'ai pu remonter le temps, a été un succès incontestable. Je vous invite tous à partager cette ambiance cordiale et festive lors de nos prochains rendez-vous communaux, rendez-vous que je ne manquerai pas de vous annoncer. A l'an que ven per lou carnaval de La Ternità-Vitour 2017!"



Le Conseil municipal en bref...

En attendant la publication du procès-verbal qui vous sera présenté dans un prochain numéro, revenons sur deux points de ce Conseil : l'installation du nouveau Conseiller municipal, Gérald Fustier, et le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Conformément à l'article L.270 du code électoral, il ressort que la réception de la démission ou le décès d'un conseiller municipal ont pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste sans qu'aucun texte législatif ou réglementaire n'exige que ce dernier soit préalablement installé. Ainsi, suite au décès de Nadine Ménardi, le mandat du conseiller municipal suivant de liste débute dès la vacance du siège. Gérald Fustier, 27^e colistier, est, par conséquent, déclaré installé dans ses fonctions de conseiller municipal. Le tableau du conseil municipal a été mis à jour en conséquence et Monsieur le Préfet a été informé de cette modification.

Rapport d'Orientation Budgétaire

Les recettes de fonctionnement seront en diminution jusqu'en 2017. Les dépenses de masse salariale, malgré la non-création de postes, sont très difficiles à maîtriser, au regard des progressions de carrières, des augmentations de cotisations sociales et autres. L'objectif est le rétablissement de l'épargne nette et l'auto financement pour les deux exercices à venir. L'endettement est certes important mais maîtrisé avec une renégociation avantageuse de l'emprunt structuré et dès l'année prochaine cette renégociation et l'arrêt des emprunts pendant 2 ans amèneront une baisse de l'encours de la dette. À propos de l'emprunt structuré, la commune est dans l'attente de la notification définitive de la prise en charge du fonds de soutien,

cette prise en charge devrait être a minima de 1,5 million d'euros. Cette somme s'ajoutant aux 693 895 € économisés depuis 2008 sur cet emprunt. Au 1^{er} janvier 2016, l'encours s'élève à 22 064 181,42 € auquel on retire 2 399 600,76 €, part Métropole. Il reste donc un encours d'environ 19 664 580 € auquel sera déduit le montant de l'apport du fonds de soutien.

Les investissements seront, cette année, concentrés sur la réhabilitation de l'église et les réaménagements du hall de la mairie et de la salle du Conseil.

En matière de fiscalité, après une baisse de la Taxe d'Habitation, la Municipalité opte pour une stabilisation des taux, il n'y aura pas d'augmentation : 18,60 % pour la Taxe d'Habitation alors que la moyenne nationale est de 23,90 %. 19,93 % pour la Taxe Foncière sur le bâti contre 20,20 % en moyenne. La revalorisation des bases de calcul décidée par l'État devrait être de 1 %. L'État, conformément au plan gouvernemental, baissera à nouveau de 285 000 € sa dotation. La Métropole, quant à elle, prévoit un versement de 396 000 € au titre de la dotation de solidarité urbaine. Une refacturation de 150 000 € au SIVoM Val-de-Banquière est prévue.

Les charges de fonctionnement seront réduites de 10 % pour les charges générales, soit une diminution de 230 000 € par rapport à 2015. Concernant les subventions aux associations, les aides seront maintenues à 90 %. Le CCAS sera aidé au même niveau que l'an dernier, les locaux seront agrandis, les conditions de service et de travail améliorées.

3 questions à l'Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget, Jean-Paul Audoli

• Vous parlez d'abandon de l'État...

"4 millions d'euros ! Telle est la somme cumulée que le gouvernement a décidé de ne pas attribuer à la commune de La Trinité entre 2013 et 2020. 1,8 million d'euros versés par l'État en 2013, 920 000 en 2017 : la moitié supprimée en 4 ans ! Et c'est dans ce cadre-là, établi par un gouvernement de gauche pourtant totalement discrédité, désavoué au fil des scrutins électoraux que nous devons nous inscrire contraints et forcés, cadre sans cesse dénoncé depuis des mois par l'association des Maires de France représentant 36 000 communes."

Comment la Municipalité réagit-elle à cette situation ?

"Le Maire, Jean-Paul Dalmasso, et son équipe ont décidé de préserver l'essentiel et ne renoncer en rien aux principaux engagements pris devant les Trinitaires. Oui, dans le cadre de la loi et des décisions gouvernementales imposées, nous résisterons. Nous n'augmenterons pas les impôts. Nous n'emprunterons pas les prochaines années afin de maîtriser et diminuer l'endettement communal. Nous adaptons les services municipaux en maîtrisant autant que faire se peut la masse salariale tout en préservant la qualité du service

public. Nous ne renonçons pas aux investissements, nous ne renoncerons pas au développement économique de notre commune avec l'installation d'entreprises, entreprises si malmenées là aussi par les carences gouvernementales. Nous ne renoncerons pas aux aménagements créateurs d'emplois afin de participer à inverser, à notre modeste niveau, la fameuse courbe du chômage. Aimer La Trinité et les Trinitaires, ce ne sont pas que des mots ou des paroles, ce sont des actes, nous les faisons et nous les ferons. Enfin, nous amplifierons toujours plus notre coopération avec les structures intercommunales, le SIVoM, la Métropole, mais également le Conseil départemental et désormais le Conseil régional devenu enfin un partenaire."

Quels ont été les critères pour l'établissement de ce ROB ?

"Pragmatisme et lucidité caractérisent ces choix, au regard des évolutions négatives depuis le début du mandat, il y a deux ans et que nous devons hélas prendre en compte. Je vous le rappelle : 4 millions d'euros cumulés de moins en 7 ans. Responsabilité et détermination caractérisent l'esprit dans lequel a été établi ce ROB."

Tribune des oppositions

VERGOGNE

Lors du dernier conseil municipal, la majorité municipale s'est une nouvelle fois montrée fébrile et agressive. Sans vergogne dans une assemblée pourtant endeuillée par la perte de notre collègue Nadine Menardi. Ce comportement, qui offre un triste spectacle aux Trinitaires venus assister au conseil, ne suffit pourtant pas à masquer des évidences, et notamment la gestion hasardeuse de la commune qui a de lourdes conséquences sur les finances trinitaires. Après les conclusions édifiantes du rapport de la chambre régionale des comptes relatif à une période au cours de laquelle le maire était adjoint aux finances, l'entrée de La Trinité dans le réseau d'alerte des communes à la situation financière la plus préoccupante de France sanctionne une gestion souvent incompréhensible.

Comment comprendre en effet que le maire, qui déplore la baisse des dotations de l'État -à laquelle sont soumises toutes les communes- renonce à facturer au SIVOM ce que cette structure basée à Saint-André doit à notre commune: pour 2014 et 2015, 600 000 euros, près du double de la baisse des dotations? Comment comprendre que le maire, si nous n'étions pas intervenus pour le faire reculer, ait voulu vendre un terrain communal à une société immobilière 200 000 euros en dessous de sa valeur?... Plutôt que d'assumer ses erreurs et de redresser la barre, la majorité s'enferme dans une attitude agressive qui choque les Trinitaires de toutes sensibilités quand ils se déplacent au conseil municipal.

Hélas, même le compte-rendu du conseil, truffé d'inexactitudes bizarrement toujours à l'avantage de la majorité, est sujet à caution: nous avons demandé qu'un moyen incontestable d'enregistrement et de diffusion des débats soit proposé par le maire: c'est le strict minimum à une époque où la technologie le permet facilement.

Décidément, malgré tous nos efforts pour des débats constructifs qui pourraient parfois nous rassembler au service de La Trinité et des Trinitaires, la majorité continue de se comporter de façon partisane, agressive et stérile. Nous continuerons quant à nous d'être une opposition constructive.

L. Polski, R. Nicoletti-Dupuy, K. Rossignol, A. Mouton, M.-A. Orsini, I. Depagneux, G. Gibello. Conseillers municipaux

**M. Alexandre Mascagni
ne nous a pas communiqué sa tribune.**

Au vu du premier conseil municipal 2016, nous ne pouvons que nous inquiéter du devenir de notre commune.

Les finances de la commune se dégradent avec des recettes bien inférieures aux dépenses. Malgré les justifications trop récurrentes de l'adjoint aux finances le constat est là:

Échec de la vente du terrain ATTIA et un total désintéressement;

Un recours sur la SATEM dû à la légèreté de mise en concurrence des futurs acquéreurs;

Une augmentation de la cantine impactant les familles trinitaires;

Une nouvelle taxe votée impactant les commerçants et artisans de la commune.

Nous soulignerons aussi des jardinières, pour l'embellissement de la commune, en friche, des routes de contournement sérieusement abîmées et dangereuses, des animations, pourtant célèbres, annulées.

Le débat reste fermé, notre municipalité refusant de se remettre en cause malgré la morosité ambiante dans la commune.

Quant à la présentation du plan d'orientation budgétaire de la commune, nous sommes très pessimistes sur les projets (tennis, salle des fêtes) promis dans le programme de campagne.

Nous finirons sur le grand manque d'humanité de certains membres de l'équipe municipale au vu du comportement misérable envers notre regrettée Nadine MENARDI avec un refus d'excuses publiques, un minime hommage rendu dans le 3v après plus de plus de 10 ans d'implication auprès de vous.

**Les élus indépendants trinitaires
Nathalie Jacques**

La parole de la Majorité

SAUVE QUI PEUT

C'est la pagaille dans le gouvernement, c'est la pagaille parmi les militants de gauche.

Dans la rue, c'est traditionnellement contre les politiques de droite que défilent les étudiants, les ouvriers, les agriculteurs, les syndicats!

Aujourd'hui, à quoi assistons-nous? À une révolte historique contre ceux qui ont pris pour des imbéciles leurs électeurs!

Soit! Je fais partie de ceux qui bien entendu ne pouvaient croire aux propagandes électorales de Monsieur Hollande et l'histoire nous a donné raison. Le fiasco de ce gouvernement incapable de se remettre en question et hermétique au dialogue social, en même temps que frileux à assumer ses choix, se traduit par un rejet historique de ses principaux acteurs!

La moindre des dignités consisterait à faire "amende honorable" et d'être cohérent avec soi-même.

Nous avons l'exemple dans notre assemblée municipale que ce n'est pas l'exercice favori de celui qui se réclame de ce gouvernement de gauche. J'ai été d'abord heureux de constater que Monsieur Polski reconnaisse

en conseil municipal qu'il déplorait les décisions de M. Hollande et de son chef du gouvernement! Ce n'est d'ailleurs pas la première fois. Je me souviens qu'il condamnait, de façon nuancée bien sûr, la sortie arbitraire de notre commune du dispositif de la géographie prioritaire. Dernièrement, il rappelait la promesse de M. Hollande de revenir sur le Traité européen. De même que la baisse historique des dotations de l'État constitue un terrible manque à gagner pour les communes.

Mais je m'étonne aussi que ces "déceptions" ne l'aient pas empêché d'être candidat sur la liste de M. Castaner aux élections régionales qui ont eu lieu en décembre 2015, soit 3 ans après les premières baisses drastiques des dotations de l'État, 1 an après la sortie de la commune de la géographie prioritaire et sans qu'il y ait eu une renégociation du Traité européen!

Où est la cohérence de celui qui se réclame du modèle de l'honnêteté politique?

Je vous laisse en juger par vous-même...

Votre Maire, Jean-Paul Dalmasso

Les services de Pôle-emploi

UNE PRÉSENTATION DES SERVICES DE PÔLE-EMPLOI a été organisée par l'agence de La Trinité. À cette occasion, le Directeur, Gildas Brieu, ainsi que Patricia Chapoux, Responsable d'équipe, ont accueilli dans une agence totalement rénovée, les élus de La Trinité et ceux des communes environnantes, afin de leur présenter les missions du Pôle emploi (inscription, indemnisation, accompagnement des demandeurs d'emploi et les employeurs) et les enjeux associés :

- commencer au plus tôt le parcours vers l'emploi;
- personnaliser davantage les services pour accélérer le retour à l'emploi;
- mieux satisfaire les demandeurs d'emploi et les entreprises;
- être au rendez-vous de la révolution digitale.

Depuis le 25 janvier, la demande d'inscription et d'allocations est réalisée en ligne depuis le site pole-emploi.fr. La demande d'allocations est traitée par un seul et même conseiller qui reste disponible en cas de question; le demandeur d'emploi bénéficie ainsi d'une information plus rapide. Le premier rendez-vous avec un conseiller est désormais entièrement consacré au projet professionnel. Le demandeur d'emploi est ensuite accompagné par un seul et même conseiller. Pour permettre un échange plus direct et rapide avec son référent, le demandeur d'emploi dispose de son adresse e-mail. Afin d'augmenter le temps consacré à l'accompagnement, quatre après-midis par semaine sont consacrés aux rendez-vous personnalisés. La présentation des services en ligne pole-emploi.fr, des applis mobile et du tout nouveau portail emploi-store.fr ont suscité un vif intérêt. Sur chaque service, on trouve une assistance en ligne; pour l'inscription en ligne, le demandeur peut également contacter le 3949, du lundi au vendredi :

8 h à 19 h et le samedi 8 h à 17 h, qui évolue vers l'assistance et l'aide à l'inscription.

Cette matinée s'est terminée par la visite des nouveaux locaux de l'agence de La Trinité et des nombreux

postes informatique mis à la disposition des demandeurs d'emploi avant l'accueil des services de Ressources Humaines pour un moment d'échange et d'information autour des contrats aidés.



Le mot de l'Élue, Isabelle Martello, 1^{re} Adjointe au Maire

"Invitée dans les nouveaux locaux de Pôle-emploi par le Directeur, Gildas Brieu, c'est avec un grand intérêt que j'ai écouté la présentation de ce dernier sur les innovations proposées par ses services. Accélérer le retour à l'emploi, en tenant compte de tous les paramètres sociétaux, comme les problèmes de formation, la recherche de main-d'œuvre qualifiée, les lois en constant changement, la protection des salariés, le chômage des jeunes et des seniors, est le principal enjeu.

L'emploi est la pierre angulaire du développement, de la réduction de la pauvreté, du fonctionnement des villes. On ne peut donc que saluer cette évolution des pratiques avec l'exploitation des nouvelles technologies qui va améliorer l'efficacité et le service rendu, permettant ainsi d'alléger les coûts pour les contribuables".

Rentrée SCOLAIRE 2016-2017

inscriptions maternelles

Les inscriptions se dérouleront dans les écoles maternelles de La Trinité :

**lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 avril
de 15h30 à 16h30.**

Se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant;
- Une pièce d'identité du responsable légal et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement);
- Une attestation médicale indiquant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour pour son âge (carnet de santé);
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer de moins de trois mois ou titre de propriété);
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition;

- Le cas échéant, si l'enfant était déjà scolarisé, le certificat de radiation de l'école fréquentée l'année précédente;

- Pour la première année de maternelle, un certificat médical attestant que l'enfant est apte à vivre en collectivité;

- Pour les enfants présentant des troubles de santé, merci de bien vouloir en informer les directeurs d'école afin qu'un Projet d'Accueil Individualisé soit engagé.

Inscriptions restauration scolaire 2016-2017

Les permanences se dérouleront au Complexe sportif du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 18 h, le vendredi de 8h30 à 18 h :

- Victor Asso et La Plana : du 19 au 22 avril;

- Vira Souleù, Lepeltier et Chêne-Vert : du 26 au 29 avril;

- Denis Delahaye : du 2 au 4 mai.

Titre de transport scolaire : le renouvellement, c'est maintenant !

Une permanence pour le renouvellement se tiendra vendredi 1^{er} avril de 9 heures à midi au premier étage de la mairie (bureau 110). Le tarif est de 30 euros par trimestre, payable par chèque à l'ordre de la Métropole Nice Côte d'Azur ou en espèces. Se munir d'une photocopie d'un justificatif de domicile récent, d'une photo d'identité et du livret de famille (si le nom de l'enfant est différent de celui du responsable légal).

Ils nous ont quittés...



Georges Gagliardini s'en est allé... Né à Saint-Étienne en 1935, il se marie avec une Trinitaire, Nicole Ferrero, en 1961. De cette union, naîtront 2 enfants et 4 petits enfants. En 1970, la famille s'installe à la Cité du Soleil. Georges sera l'un des membres fondateur du Comité Sports & Loisirs dès 1971, comité qu'il ne quittera qu'à sa mort. Grande disponibilité, animateur du club photo, responsable du bar lors des soirées, il aura tenu de nombreux rôles au sein du C.S.L et pendant les différents spectacles pour les enfants... Le C.S.L et la Cité du Soleil lui ont rendu hommage en présence de nombreux Élus.



Hélène Varnier s'en est allée le 12 février. Née le 1^{er} janvier 1923, elle a vécu 52 ans à La Trinité avec son époux Bruno et ses quatre enfants : Michel, Monique, Sylvain et Danielle. Sa famille remercie toutes les personnes qui les ont aidés et accompagnés dans ce moment difficile.

Vos rendez-vous

Service Pôle Animation Seniors du CCAS

Le Service vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 04 93 54 34 45 :

- jeudi 24 mars** : jeux divers, initiation au dessin et à la peinture ;
- vendredi 25 mars** : sortie à Vintimille (sur inscription) ;
- lundi 28 mars** : jeu de mémoire et chorale ;
- mardi 29 mars** : gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers ;
- mercredi 30 mars** : loto spécial Pâques et chorale ;
- jeudi 31 mars** : jeux divers, initiation au dessin et à la peinture.
- vendredi 1^{er} avril** : jeu collectif du "baccalauréat" et chorale ;
- lundi 4 avril** : atelier mémoire avec une neuropsychologue et chorale ;
- mardi 5 avril** : gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers ;
- mercredi 6 avril** : karaoké et chorale ;
- jeudi 7 avril** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 8 avril** : jeu collectif et chorale ;
- lundi 11 avril** : jeu de mémoire "remue-méninges" et chorale.
- mardi 12 avril** : gym de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- mercredi 13 avril** : art floral (sur inscription) ;
- jeudi 14 avril** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 15 avril** : restaurant du mois (sur inscription) ;
- lundi 18 avril** : jeu de mémoire et chorale ;
- mardi 19 avril** : gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers ;
- mercredi 20 avril** : soins des mains, jeux divers et chorale ;
- jeudi 21 avril** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 22 avril** : sortie du mois (sur inscription) ;
- lundi 25 avril** : jeu de mémoire "remue-méninges" et chorale ;
- mardi 26 avril** : gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers ;
- mercredi 27 avril** : loto et chorale.

Permanence CCAS

L'Adjointe aux Affaires sociales, Isabelle Martello, tiendra des permanences au CCAS **mardis 5 et 19 avril** sur rendez-vous au, 04 93 27 64 35.

Les rendez-vous de l'Accueil enfants-parents

L'espace enfants - parents Li Calinous vous accueille tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités :

- mercredi 30 mars** : activité au pôle petite enfance ;
- mercredi 6 avril** : baby-gym ;
- mercredi 20 avril** : baby-gym ;
- mercredi 27 avril** : atelier contes.

Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Les randonnées seniors du Service des Sports

- jeudi 31 mars** : randonnée pédestre en Italie. Groupe A : Torri-Airole-Rochetta Nervina et groupe B : Baiardo-Mont-Bignone ;
- lundi 18 avril** : promenade à Cannes (La Croix des Gardes) ;
- mardi 19 au jeudi 21 avril** : séjour en Italie à Levanto : 5 Terres ;
- lundi 25 avril** : promenade à Castellar (Crête de la Guardiera) ;
- jeudi 28 avril** : randonnée pédestre dans la Vésubie. Groupe A : Mont-Tournairet et groupe B : Brec d'Utelle.

Événements du Fitness

- Un footing collectif est organisé par l'Espace Fitness du Service des Sports. Il se déroule au Parcours Santé du Plateau de la Justice le **samedi 26 mars 2016**. Départ en véhicule du complexe sportif de La Bourgade à 10 h. Attention, ce footing remplace les cours collectifs prévu ce jour. En cas de mauvais temps, 2 parcours de cross-training seront mis en place (horaires à définir).
- Participation de l'Espace Fitness à la course pédestre "La Niçoise" **samedi 23 et dimanche 24 avril**. Voir modalités au complexe sportif auprès de Johan et Caroline.

Astrorama

L'Astrorama, vous propose de découvrir les astres qui nous entourent, au cours des soirées "Ciels ouverts", tous les samedis, à partir de 19 h à l'Astrorama. Un stage d'initiation à l'astronomie est proposé aux jeunes de 8 à 14 ans, début avril. Renseignements : 04 93 85 85 58 et réservations : www.astrorama.net

Séjour à Sospel

Le Service Jeunesse organise un séjour à Sospel, du **lundi 4 au jeudi 7 avril**. Au programme : équitation, escalade, découverte et jeux culturels, soirées d'animations... Nombre de places limité. Inscription au Bureau d'Information Jeunesse. Tél. 04 93 27 64 40.

Chasses aux œufs de Pâques

- Le Comité Sport et Loisirs organise sa chasse aux œufs **dimanche 27 mars** à partir de 9 h 30, dans le parc du Rostit.
- La chasse aux œufs des Harley du Cœur aura lieu **lundi 28 mars**, à partir de 10 h au jardin "Li Belli Flou".

Grand Prix Santicchi

Le XXII^e Grand Prix Bruno-Santicchi aura lieu **samedi 26 et dimanche 27 mars** au Boulodrome, 2 boulevard Fuon-Santa.

Caravane du sport

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes en partenariat avec le Service des Sports du SIVOM Val-de-Banquièrre accueille "la caravane du sport" au complexe sportif **mardi 5 avril**. Cette journée sera l'occasion pour tous les publics et surtout les enfants de découvrir et de s'initier à de nombreux sports : gymnastique, trampoline, tennis de table, basket, escrime, vélo, raqbal, judo, lutte, speedball, badminton



LA TRINITÉ



DES APRÈS-MIDIS DANSANTS À LA TRINITÉ

PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Samedi 30 avril

Nous vous donnons rendez-vous
de 14 h 30 à 18 h au Chapiteau Municipal :

Participation 6 € (entrée et collation)

Renseignements 06 80 60 76 74



SENIORS TRINITAIRES EN VACANCES

Séjour du 14 au 21 mai 2016

8 jours - 7 nuits

dans les Pyrénées-centrales

De la France
à l'Espagne en

traversant...

...Les
Pyrénées
centrales



Lourdes.
Référence Mondiale



Cathédrale
Ste-Marie St Bertrand

Séjour tout compris

(Hébergement, pension complète, excursions,
activités en journée et soirées animées)

393 euros ou 208 euros avec l'aide ANCV

Tarif hors transport



* Le prix comprend :

- la pension complète (vin et café compris à midi) du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (panier-repas) ;
- l'hébergement en chambre double (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni) ;
- les excursions mentionnées au programme * ;
- un accompagnateur Cap'vacances pour les excursions ;
- les animations et activités au village.

* le programme est susceptible d'être modifié

* Le prix ne comprend pas :

- le supplément chambre individuelle 11 € par personne et par nuit ;
- le transport et l'assurance annulation : 3,5% du séjour.

SÉJOUR RÉSERVÉ AUX TRINITAIRES âgés obligatoirement de 60 ans et plus

RAPPEL : Les places sont limitées.

Pièces à fournir à l'inscription :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Justificatif de domicile à La Trinité ;
- Avis d'imposition ou non-imposition sur les revenus 2015 ;
- le supplément chambre individuelle 11 € par personne et par nuit ;
- Si vous bénéficiez de l'APA, votre aidant peut bénéficier de ce voyage même s'il est âgé de moins de 60 ans au tarif non-imposable. Vous devez alors fournir une copie de votre prise en charge APA.